

Pôle architecture et patrimoine

Unité départementale de l'architecture
et du patrimoine du puy de dôme
tél-04 73 41 27 27 – udap.puy-de-dome@culture.gouv.fr

Affaire suivie par Frédéric SANIAL
frederic.sanial@culture.gouv.fr

Clermont-Ferrand, le 22/03/2024

L'Architecte des bâtiments de France

à

ENTRE DORE ET ALLIER
COMMUNAUTE DE COMMUNES
29 avenue de Verdun
63190 LEZOUX

A l'attention de JEREMY ARNOULD

V/Réf : courrier du 18 mars 2024

N/Réf : FS N° PAT-24-182

Objet : LEZOUX - Modification simplifiée n°5 du PLU

Madame La Présidente,

Par envoi cité en référence, vous m'avez transmis pour avis le projet de la modification simplifiée n°5 du Plan Local d'Urbanisme de LEZOUX.

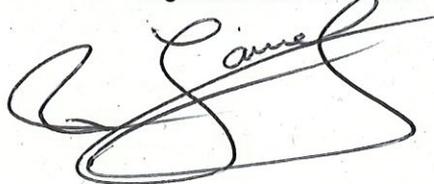
Après étude des pièces de ce dossier (règlement écrit, note de présentation), je vous informe que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur cette modification simplifiée.

Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, l'assurance de ma considération distinguée

L'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine,

Frédéric SANIAL,

Ingénieur du Patrimoine



Copies à :

DRAC ARA - Directeur de pôle